



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,  
*en charge de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de la vie associative*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
CIRCONSCRIPTION N° 1  
Taiarapu - Australes

Papeete, le 9 novembre 2011.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
Mesdames et Messieurs les enseignants des écoles  
publiques et privées de Taiarapu et Australes

## Note de service n° 5 : poursuite des actions de re-médiation et de prévention

*A exploiter en conseil des maîtres et à faire émerger par tous les enseignants de l'école*

### A- Pour les écoles publiques et privées de TAIARAPU

#### 1) Colloque EcolPom (programme détaillé joint en annexe)

Dans sa lettre n° 1625/MEJ du 13 septembre 2011, le ministre a avancé la concertation pédagogique prévue le 25 novembre 2011 **au 16 novembre 2011, pour les écoles de Tahiti et Moorea uniquement**. Son intention est de permettre à des enseignants des écoles de Tahiti et Moorea de suivre le colloque EcolPom ce même jour, sans avoir à les remplacer.

**Pour le mercredi 16 novembre 2011, le colloque se tiendra sous le chapiteau de la Présidence, avenue Pouvana'a a O'opa.** La capacité d'accueil étant plus importante, le nombre d'enseignants a donc été revu à la hausse, ce qui donne pour les écoles publiques de la circonscription :

- tous les directeurs ;
- un ou deux enseignant(s) par école, désigné(s) par l'équipe en fonction de leurs compétences particulières et/ou leur statut de personne ressources dans l'école en langues et culture polynésiennes ;
- l'enseignant Ecolpom de Tautira.

Attention : les modalités relatives aux écoles privées sont gérées directement par leur direction de tutelle.

Enfin, je tiens à informer tous les enseignants de la tenue de conférences intéressantes hors temps scolaire. (cf. programme)

#### 2) Concertation pédagogique du 16 novembre 2011

En vue d'en déléguer l'animation, les directeurs d'école l'organiseront afin que les enseignants qui restent dans l'école puissent travailler sur la poursuite des actions de re-médiation et de prévention définies dans ma note de service n° 3 du 20 septembre 2011, consécutivement aux évaluations de CE1 et CM2.

En appui sur les projets initiés lors de la concertation pédagogique du 23 septembre 2011, il s'agira de dresser le bilan des actions engagées puis de procéder aux régulations nécessaires, **dans les classes évaluées** (soutien, PPRE...) **et en amont** (actions préventives).

**Ces modalités de travail s'inscrivent naturellement dans le cadre de l'axe 2 du projet d'école.**

Je souhaite que toutes les écoles de la circonscription tirent le meilleur profit de la poursuite de ce temps de réflexion, d'échanges et de mutualisation de pratiques, avec la participation des membres du dispositif d'aides (psychologue, rééducateur, maître E, enseignante de CLIS). **Ces derniers se répartiront dans les écoles de leur secteur d'intervention.**

**Les maîtres E mettront à profit cette concertation pour faire un bilan d'étape de la prise en charge des élèves de CE1, priorisée selon mes recommandations pour les périodes 2 et 3. Pour ceux qui interviennent sur deux écoles, leur présence sera répartie équitablement, en coordination avec les directeurs concernés.**

**Les membres de l'équipe de circonscription** disponibles, en marge du colloque, participeront à la réflexion partagée selon l'organisation suivante :

Ecole(s)	Lieu	Membre de l'équipe	Heure de présence de la CPAIEN
Ohiteitei – Hei tama here	cantine d'Ohiteitei	CPAIEN Hinarava MATOHI	Toute la matinée
Potii	Potii	CPAIEN Moea PEREYRE et Valmène TOOFA	Première partie de la matinée
Groupe Toerefau/Haitama et Ahototeina	Toerefau	CPAIEN Moea PEREYRE et Valmène TOOFA	Deuxième partie

Les directeurs veilleront donc aux aspects logistiques afférents et à la disponibilité effective de tous les documents nécessaires à la réflexion partagée (les dossiers et documents d'accompagnement déjà listés dans ma note de service n° 3, les divers projets et actions formalisés, les résultats constatés en fin de période 2, etc.)

### 3) Le dispositif « cycle 2 renforcé »

Les équipes bénéficiant de ce dispositif prendront appui sur l'ensemble des évaluations (CE1, CP et SG) pour fonder leur bilan d'étape et organiser leur action future.

**J'insiste sur la nécessité de dispenser un enseignement efficace et productif dans tous les cycles 2 renforcés de la circonscription, compte tenu des moyens importants déployés. Au-delà des contenus, l'harmonisation et l'optimisation des diverses interventions doivent être recherchées afin que tous les élèves en tirent le meilleur profit.**

Je viendrai en visite avec les CPAIEN dans les deux dispositifs de Tairapu selon le calendrier suivant :

- **Potii : mardi 29 novembre 2011 ;**
- **Hélène AUFFRAY : jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011 – pour ces classes, compte tenu des désagréments matériels vécus lors des périodes 1 et 2, je compte sur la remobilisation rapide de l'équipe dans ses nouveaux locaux.**

Ces jours-là, je souhaite assister à toute une matinée de classe, dans les trois niveaux : SG, CP et CE1. L'objectif est de prendre la mesure de l'évolution des élèves dans le dispositif et de la manière dont les contenus sont déterminés et dispensés par tous les acteurs concernés, conformément aux recommandations formulées depuis la mise en place de ce dispositif en Polynésie française dont je rappelle qu'il constitue une des priorités ministérielles.

**Je prévois aussi un moment de synthèse, en fin de journée, avec tous les membres du C2R : directeur, enseignants de SG, CP et CE1, maîtres surnuméraires et maître E.**

#### 4) L'intervention des CPAIEN dans les classes

Par souci d'efficacité et eu égard à l'importance de ces divers chantiers, j'insiste encore sur la nécessité de tirer profit de l'expertise professionnelle des CPAIEN pour aider les enseignants dans la mise en œuvre des actions de re-médiation et de prévention **en situation de classe**, y compris dans les cycles 2 renforcés.

**Pour la période 3, je leur ai donné comme mission prioritaire de visiter un maximum de classes, en coordination avec les directeurs, afin de conseiller utilement les enseignants lors de la prise en charge des élèves en écart d'apprentissage.**

Il convient de considérer leur contribution comme une aide didactique et pédagogique de nature à conforter chacun dans sa pratique enseignante, dans l'intérêt de tous les élèves qui nous sont confiés.

### **B- Pour les écoles publiques des AUSTRALES**

Compte tenu de leur éloignement géographique et des difficultés budgétaires actuelles du Pays, **la participation des enseignants des Australes n'est pas prévue au colloque EcolPom. Il en va de même pour les autres archipels.**

De fait, **la concertation pédagogique du 25 novembre 2011 reste maintenue à cette date, selon le calendrier scolaire habituel.**

**En revanche, toutes les dispositions prévues pour les écoles de Tairapu en matière de contenus pour cette concertation pédagogique sont à prendre en compte, dans le cadre de l'axe 2 du projet d'école.**

**Il en va de même pour les visites de la conseillère pédagogique dans les classes.**

Pour vous aider à mettre en application ces recommandations, je vous rappelle que tous les membres de l'équipe de circonscription se tiennent à votre disposition pour toute information et aide complémentaires.

L'Inspecteur de l'Education Nationale



Jean-Louis Laflaquière

# L'École plurilingue en Outre-mer

Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre

Pape'ete, Tahiti, 14-17 novembre 2011

LUNDI 14 NOVEMBRE À L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ DE POLYNÉSIE

*Matin, 8h00 à 11h45 – Ouverture*

**8h00**

- **Accueil et allocutions d'ouverture**
- **Présentation du colloque**
- **Les enjeux sociétaux et éducatifs du plurilinguisme**, Christine Hélot, professeur des universités en anglais à l'Université de Strasbourg  
Dans cette communication, nous rappellerons tout d'abord les dimensions politiques et idéologiques de l'enseignement des langues. Puis nous proposerons une analyse « critique » des politiques linguistiques éducatives en France et, à l'aide d'exemples, nous montrerons comment les enseignants négocient ces politiques institutionnelles et peuvent devenir des acteurs de changement sur le terrain scolaire. Nous aborderons ensuite les notions de plurilinguisme, de répertoire et de compétence plurilingues afin, d'une part, de repenser de façon plus globale (ou écologique) la place des langues minorées et minorisées et, d'autre part, d'insister sur la nécessité, grâce à un enseignement bi-plurilingue de qualité, de soutenir les compétences linguistiques et culturelles acquises en contexte familial.

**10h00 à 10h30 Pause**

- **La diversité linguistique dans les collectivités d'Océanie et de Guyane**, Odile Lescure, chargée de recherches IRD (SeDyL, UMR CNRS/INALCO/IRD), spécialiste des langues amérindiennes et Jacques Vernaudo, maître de conférences de linguistique océanienne à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (CNEP)  
Langues des « peuples premiers », créoles nés du contact des peuples et langues issues de migrations plus récentes, pas moins de 47 des 75 « langues de France » sont parlées dans les collectivités françaises d'Océanie (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna) et en Guyane. Cette communication fera un état des lieux de ce kaléidoscope linguistique, du poids démographique des langues et de leur vitalité, comme préalable à une réflexion sur la politique éducative et linguistique dans ces collectivités.
- **L'évaluation des compétences des élèves en contexte plurilingue : les enjeux d'aujourd'hui et de demain**, Philippe Guimard, professeur de psychologie du développement à l'Université de Nantes (CREN)  
En éducation, les pratiques évaluatives centrées sur les compétences et les acquis des élèves connaissent un développement spectaculaire depuis ces dernières années. De nombreux outils ou dispositifs d'évaluation nationaux et internationaux ont été créés afin d'améliorer les pratiques pédagogiques et le fonctionnement des systèmes éducatifs dans leur ensemble. Toutefois, d'autres outils d'évaluation sont nécessaires pour mieux appréhender les compétences des élèves vivant en contexte plurilingue et plus généralement pour préparer les élèves à s'adapter à la complexité du monde de demain.

**11h45 Fin de la session**

**12h45**

- **Inauguration de l'exposition « La culture d'hier, d'aujourd'hui et de demain » à l'Assemblée de la Polynésie française**  
Durant la semaine du 14 au 18 novembre, l'Assemblée de la Polynésie française met à l'honneur la culture polynésienne et celle des pays du Pacifique Sud à l'occasion d'une exposition. Les objectifs sont de faire prendre conscience des éléments

importants de la culture et surtout d'encourager à une réflexion sur son devenir.

*Après-midi, 14h30 à 17h30 – Histoire et cadre législatif  
de l'enseignement des langues, politiques linguistiques et éducatives*

**14h30**

- **Les langues polynésiennes et l'émancipation politique**, Jean-Marc Regnault, maître de conférences honoraire en histoire, et Vaki Gleizal, docteur en histoire  
Paul Deschanel écrit en 1884 : « [La race] des Maoris est condamnée à mort ». Une prophétie identique aurait pu être formulée à l'égard des langues polynésiennes contre lesquelles l'Administration menait campagne. Après 1945, Pouvanaa a Oopa et ses successeurs et l'Église protestante firent des langues un point fort de l'émancipation à l'égard de la France. La défense des langues devint le patrimoine quasi commun des forces politiques, mais est-ce un moyen de rupture plus ou moins radicale d'avec la France ou une simple reconnaissance identitaire ?
- **Le cadre juridique de l'enseignement des langues régionales**, Marc Debène, professeur de droit public à l'Université de la Polynésie française, ancien recteur des académies de Corse, Strasbourg et Rennes  
Pour assurer les enseignements linguistiques, des instructions officielles doivent préciser les objectifs à atteindre à chaque niveau scolaire. Comment définir la notion d'instruction ? Quelle est l'autorité compétente pour les édicter outre-mer, tant dans les DOM que dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie ? Quel est le cadre juridique fixé par la Constitution, les lois statutaires et les lois telles qu'elles sont interprétées par les juges ?
- **Les langues polynésiennes au sein de l'école : entre malentendus linguistiques et crispations juridiques**, Stéphane Argentin, attaché d'administration de l'Éducation nationale, et Alain Moyrand, maître de conférences de droit public à l'Université de la Polynésie française  
L'étude des normes juridiques, des jurisprudences et des actions de promotions linguistiques permet de décrire l'espace légal dont bénéficient les langues polynésiennes au sein de l'école. Cet espace a toujours témoigné un rapport de souveraineté et un processus de crispation juridique s'est significativement manifesté, il y a vingt ans, autour de l'intransigeance constitutionnelle de protection de la langue française. Les rigidités juridiques peuvent toutefois être dépassées par des actions pragmatiques en faveur des langues locales.

**16h00 à 16h30 Pause**

- **Usages actuels du tahitien, langue d'enseignement et langue de communication**, Sylvia Richaud, maître de conférences de langue polynésienne à l'Université de la Polynésie française  
La langue tahitienne fait toujours, à l'heure actuelle, l'objet de crispation dans son institutionnalisation et surtout sa normalisation. La mise en lumière des points d'achoppement concernant ses usages actuels, à l'écrit et à l'oral, est une étape nécessaire dans le processus de valorisation et de dynamisation de son enseignement et de sa communication dans un contexte de mondialisation.
- **La politique éducative et linguistique dans le premier degré en Polynésie française**, Christian Morhain, directeur de l'Enseignement primaire de la Polynésie française  
Conformément à son statut d'autonomie de 2004 et à la convention de 2007 passée avec l'Etat, la Polynésie française est compétente en matière d'enseignement pour le premier et le second degré ainsi que pour l'enseignement supérieur non universitaire. Depuis 2005, priorité a été donnée à la maîtrise des langues de communication (française, polynésiennes et anglaise). Cette communication a pour objet de présenter la politique éducative en matière d'enseignement des langues au travers des différents textes officiels, notamment la Charte de l'Éducation adoptée par l'Assemblée de la Polynésie française au mois de juillet 2011, et des actions engagées dans les écoles.

*Soirée, 17h30 à 19h00 – Conférence-débat grand public*

- **Comment les enfants apprennent à parler et comment les y aider dans la famille et à l'école ?**, Agnès Florin, professeur de psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'Université de Nantes (CREN)  
Apprendre à parler, à lire et à écrire : il s'agit là d'apprentissages fondamentaux pour le développement d'un enfant et pour sa trajectoire scolaire. La maîtrise de l'écrit s'ancre dans celle de l'oral, qui se construit elle-même à partir de la communication non verbale. Quelles sont les étapes de ces acquisitions et comment aider au développement de ces compétences, dans la famille et à l'école ?

**MARDI 15 NOVEMBRE À L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ DE POLYNÉSIE**  
*Matin, 8h00 à 12h30 – Restitution terminale du programme ANR-ECOLPOM*

**8 h00**

- **Présentation générale du dispositif**, Isabelle Nocus, maître de conférences de psycholinguistique à l'Université de Nantes (CREN), responsable scientifique du programme  
Le programme de recherche intitulé ECOLPOM, pour « École Plurilingue en Outre-mer », a pour objectif global d'évaluer l'efficacité de quatre dispositifs pédagogiques qui valorisent les langues locales en Polynésie française (dispositif langues et cultures polynésiennes, LCP), en Nouvelle-Calédonie (dispositif langues et cultures kanak, LCK) et en Guyane (dispositif Intervenant en Langue Maternelle, ILM), sur deux niveaux scolaires, le cours préparatoire et le cours élémentaire 1. Financé par l'Agence Nationale de la Recherche, il a été réalisé sur trois ans, de 2009 à 2011, par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs issus de quatre laboratoires (Labécd de l'Université de Nantes, CNEP de l'Université de Nouvelle-Calédonie, IRIS de l'Université Paris 5, SeDyL-Centre aréal CELIA-UMR CNRS/NALCO/IRD), en coordination avec les autorités pédagogiques locales. Il comporte deux axes complémentaires, l'un psycholinguistique, l'autre sociolinguistique et sociodidactique.

• **Polynésie française**

- **axe sociolinguistique**, Marie Salaün, maître de conférences de sciences de l'éducation à l'EHESS (IRIS)  
La communication présentera le dispositif d'enseignement LCP puis les résultats de l'enquête menée auprès des enseignants et des familles impliqués dans le dispositif expérimental ECOLPOM. Comment l'enseignement renforcé du tahitien a-t-il été vu depuis la maison ? Comment sa mise en œuvre a-t-elle été vécue par les maîtres ? Quelles perspectives en vue d'une généralisation des 5 heures de LCP ?

- **axe psycholinguistique**, Isabelle Nocus avec Mirose Paia, Jacques Vernaudo, Philippe Guimard, Agnès Florin

L'axe psycholinguistique évalue « quantitativement » l'impact d'un enseignement renforcé du tahitien sur les compétences langagières (maîtrise de l'écrit, comportements et compétences scolaires) de 212 élèves, dont la moitié participe à ce programme, l'autre moitié servant de groupe contrôle du début du cours préparatoire à la fin du cours élémentaire 1. L'objectif est de tenter de répondre à 4 questions : 1) L'enseignement renforcé du tahitien a-t-il un effet sur le développement langagier en tahitien au CP et au CE1 ? 2) A-t-il un impact sur le développement langagier en français ? 3) A-t-il un impact sur la maîtrise de l'écrit et les mathématiques au CP, indicateurs de la réussite scolaire ? 4) Existe-t-il un transfert positif de ce programme sur des dimensions conatives, comme le concept de soi en langues ?

**10h00 à 10h30 Pause**

• **Nouvelle-Calédonie**

- **axe sociolinguistique - Le dispositif deux enseignants, deux langues : analyse sociodidactique et perspectives pour l'enseignement des langues en NC**, Véronique Fillol, maître de conférences de sciences du langage à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (CNEP) et Claire Colombel, doctorante à l'Université de Provence et ATER à l'UNC

Au delà de sa grande diversité linguistique, la Nouvelle Calédonie présente une multitude de micro-contextes sociolinguistiques. Les rapports aux langues, les pratiques langagières sont différents entre les zones urbaines et les zones rurales, mais aussi selon les zones de contacts, l'enclavement géographique ou socio-économique. La reconnaissance officielle de la place des langues (au niveau territorial) ne se traduit pas toujours par la mise en place de micro-projets adaptés aux besoins des populations scolaires. En rendant compte de la diversité des contextes sociolinguistiques, nous pourrions proposer une typologie des besoins sociodidactiques des élèves calédoniens.

- **axe psycholinguistique**, Isabelle Nocus avec Jacques Vernaudo, Claire Colombel, Philippe Guimard, Agnès Florin

Utilisant une méthodologie analogue à celle utilisée en Polynésie française, l'axe psycholinguistique rapportera les résultats obtenus auprès de 118 élèves, dont la moitié participe à un dispositif où le drehu pour Lifou (Province des Iles) et le ajië pour Houaïlou (Province Nord) sont introduits à raison de 1 à 5 heures par semaine, l'autre moitié servant de groupe contrôle.

• **Guyane**

- **axe sociolinguistique - Le plurilinguisme à l'école en Guyane : conséquences pour les politiques linguistiques éducatives**, Sophie Alby, maître de conférences de sociolinguistique à l'IUFM de la Guyane

– Université des Antilles et de la Guyane (SeDyL, UMR CNRS/INALCO/IRD), Isabelle Léglise, chargée de recherches en sciences du langage au CNRS (SeDyL, UMR CNRS/INALCO/IRD)

A partir de deux enquêtes sociolinguistiques mises en commun, dans le cadre du programme ANR-ECOLPOM, nous présenterons les pratiques linguistiques des élèves scolarisés en Guyane. Nos résultats portent sur 65% du public qui bénéficie des dispositifs bilingues. Notre objectif est d'évaluer les politiques linguistiques éducatives mises en œuvre dans le département et de déterminer dans quelle mesure les choix de langues enseignées (d'enseignement) sont en adéquation avec les spécificités des écoles.

- **axe psycholinguistique**, Isabelle Nocus avec Odile Lescure, Bettina Migge (SeDyL et University College Dublin), Philippe Guimard, Agnès Florin

Les évaluations réalisées en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ont été partiellement répliquées en Guyane afin d'étudier l'impact du dispositif « Intervenant en langue maternelle » auprès de 75 élèves, tous locuteurs du nenguee, dont 29 élèves issus d'une école de Saint-Laurent-du-Maroni pour le groupe contrôle et 46 élèves issus d'une autre école de Saint-Laurent-du-Maroni pour le groupe expérimental.

• **Analyse comparée et discussion**

**12h30 Fin de la session**

*Après-midi, 14h30 à 17h30 – Expériences comparées*

**14h30**

• **Intercompréhension entre quatre langues voisines de Hyehen (nord de la Nouvelle-Calédonie)**, Solange Ponidja, chargée de mission en langues et culture kanak, direction de l'Enseignement de la Province Nord

La situation de « compréhension mutuelle plurilingue » illustrée dans la théorie de l'intercompréhension est tout à fait naturelle chez les Kanak qui vivent avec le plurilinguisme. Cette communication présentera une expérience de terrain inspirée de l'intercompréhension, qui, tout en développant une conscience de la richesse des répertoires des élèves, permet l'optimisation du bagage linguistique et une prise de conscience de la proximité linguistique des langues kanak de l'aire Hot ma Whaap, dans le nord de la Nouvelle-Calédonie.

• **Culture et langues kanak, vecteurs de réussite scolaire à Lifou**, direction de l'Enseignement de la Province des Îles Loyauté

Cette communication présentera l'outil mathématique munemekun, la formation pédagogique des enseignants dans l'enseignement de la culture et des langues kanak dans le premier degré aux îles Loyauté, la mise en place d'un centre de recherche pédagogique pour la création des outils pédagogiques et didactiques drehu et pour l'élaboration de méthodes d'enseignement contextualisées.

• **Les actions éducatives en langues et culture kanak de la direction de l'Éducation de la Province Sud**, Sylvain Pabouty, élu provincial, Malik Atmani, chef de service de la direction de l'Éducation de la Province Sud

Cette communication présentera la politique éducative en matière d'enseignement des langues et de la culture kanak dans la Province Sud, à travers les directives provinciales et les actions engagées dans les écoles qui disposent d'une classe LCK.

**15h45 à 16h15 Pause**

• **L'Académie des Langues Kanak (ALK)** : Missions et productions, Weniko Ihage, directeur de l'Académie des Langues Kanak

Si l'ALK respecte rigoureusement ses missions premières sur la codification et la normalisation d'écriture des langues kanak, elle doit aussi ouvrir ses publications linguistiques au milieu scolaire. Mais les langues proviennent bien souvent d'une culture initiatique vivante qui obéit à des règles sociales difficilement compatibles avec les politiques linguistiques et éducatives actuelles.

• **La graphie dans les langues polynésiennes. Des questions, encore des questions... ! Quelles réponses ?**, Edgar Tetahiotupa, professeur des écoles, Centre de recherche et de documentation pédagogiques de la Polynésie française

Alors que l'orthographe du français ou celle de l'anglais sont standardisées, celles des langues polynésiennes, en revanche,

suscitent encore débat. De longues pratiques d'écriture et une orthographe bien établies du tahitien entrent, de temps en temps, en opposition avec la graphie proposée par l'Académie tahitienne, en particulier dans le cadre de l'institution scolaire. Il en est de même pour la langue marquisienne. Le problème devient encore plus délicat lorsqu'il s'agit de traduire des textes d'une langue à l'autre. Cette communication tente de faire apparaître les problèmes saillants générés par ces situations, rencontrées au CRDP de la Polynésie française, et pose la question de la nécessité d'une normalisation et d'une simplification graphique dans leur usage scolaire. Les problèmes de traduction seront également abordés.

• **Le maori de Nouvelle-Zélande : questions relatives à la langue, à la culture et à la renaissance économique et politique**, Patu Hohepa, universitaire, aîné, orateur et chef tribal m ori

Durant leur isolement millénaire, les M ori ont adapté leur culture et leur langue polynésienne avec lesquelles ils sont venus des archipels de la Société et des Cook. Les navigateurs, les commerçants, les missionnaires et les colons d'Europe ont apporté leurs politiques coloniales, leur traité, leur confiscation de terres et de souveraineté, et la population m ori, sa culture et sa langue ont décliné. La détermination des M ori a permis une inversion de ce processus : reconnaissance et règlement des revendications autour du Traité de Waitangi, revitalisation de la langue m ori dans toutes les générations, avec un enseignement de la maternelle à l'université, un statut de langue nationale et une visibilité sur Google. Ceci est en lien avec une reconnaissance culturelle croissante de concepts clés comme ceux de marae, matariki, waka, r hui ou tapu.

*Soirée, 17h30 à 19h – Conférence-débat grand public*

• **B.b lecture – une expérience de familiarisation des tout-petits avec le livre dans leur langue maternelle à Canala, Nouvelle-Calédonie, Marie-Adèle Jorédié, enseignante** de xârâcûù au collège de Canala, présidente de l'association B.b lecture

Cette conférence présentera le projet « B.b lecture », lancé il y a plus de 10 ans dans la tribu de Gélima, qui vise à favoriser la lecture auprès des tout-petits dans leurs langues d'origine. Les premiers constats montrent que les bébés qui ont suivi ce programme sont décomplexés vis-à-vis du livre, arrivent plus facilement à la lecture lors de leur entrée en CP, ont la réplique facile et sont naturellement attirés par les activités artistiques.

**MERCREDI 16 NOVEMBRE À LA PRÉSIDENTE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Matin, 8h00 à 12h30 – L'éducation bilingue*

**8h00**

• **L'éducation bilingue : qu'avons-nous appris en cinquante ans de recherche ?**, Jim Cummins, professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Toronto

Les études systématiques sur le bilinguisme et l'éducation bilingue ont débuté tôt dans les années 1960. Depuis cette époque, la recherche nous renseigne sur les retombées éducatives qui résultent habituellement d'une instruction dans deux langues, ou davantage, dans divers contextes sociolinguistiques. Cette communication passera en revue ce que nous savons de l'éducation bilingue sur la base de la recherche scientifique et les conclusions à en tirer pour une organisation optimale des programmes d'enseignement bilingue.

• **Synthèse des résultats ECOLPOM pour la Polynésie française**, Isabelle Nocus et Marie Salaün  
Cette présentation à destination des enseignants rappellera brièvement les conclusions terminales des évaluations psycholinguistiques et de l'enquête sociolinguistique menées dans le cadre du dispositif ECOLPOM pour le renforcement de l'enseignement des langues et de la culture polynésienne au CP et au CE1.

**10h00 à 10h30 Pause et exposition des éditeurs sous le chapiteau de la Présidence**

• **Pratiques pédagogiques en langues et culture polynésiennes, présentation animée par Ernest Marchal, IEN référent pour les langues et culture polynésiennes**, Mirose Paia, maître de conférences de langues polynésiennes détachée à la direction de l'Enseignement primaire (DEP), Noëlle Faahu-Vaki et Rahiti Buchin, conseillers pédagogiques à la cellule « Langues et culture polynésiennes » de la DEP

La mise en œuvre de l'expérimentation ECOLPOM au cycle 2, notamment l'entrée dans l'écrit (lecture et écriture) en gestion coordonnée avec le français, a nécessité une réflexion en profondeur et des changements au niveau de la pratique de la classe. Au travers de situations concrètes, cette intervention permettra également de donner un aperçu de l'enseignement du tahitien qu'il est possible de dispenser à hauteur de 5 heures hebdomadaires et d'avoir une idée de ses effets.

**12h30 Fin de la session**

## Après-midi, 14h00 à 17h30 – Que faire avec les langues à l'école ?

### 14h00

- **Perspectives ethnomathématiques à l'école océanienne**, Gérard Lavigne, doctorant en ethnomathématiques à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (CNEP)  
L'analyse des résultats de l'école calédonienne placée dans le contexte outre-mer français, montre que les acquisitions des fondamentaux, en français et en mathématiques, sont très insuffisants. Avec Jérôme Bruner, nous développons que « la culture donne forme à l'esprit » ; dès lors, les modes d'apprentissage dépendent de la culture. Il s'agit de prendre en compte la langue, la culture et l'environnement des enfants océaniens pour un enseignement pertinent des mathématiques.
- **« Défragmenter et reconfigurer le disque dur » des contenus scolaires : stratégies des ILM wayana face aux découpages et intitulés institutionnels**, Didier Maurel, coordonnateur du dispositif ILM de l'Académie de la Guyane  
Compte tenu de l'omniprésence de la faune amazonienne dans les cultures amérindiennes du sud guyanais, cette communication relate l'itinéraire pédagogique qui a conduit certains intervenants de langue wayana à passer d'un docile copier/coller/traduire des instructions officielles à une réinterprétation active de ce qu'il est convenu d'apprendre entre 4 et 7 ans. Ce faisant, il sera mis en exergue un savoir faire wayana particulièrement séduisant : la propension à associer, à classer, à catégoriser à dessein de mémoriser un grand nombre de connaissances liées au milieu.
- **L'observation réfléchie conjointe des langues maternelles et du français**, Michel Launey, professeur honoraire de linguistique à l'Université de Paris 7, directeur de recherches honoraire à l'IRD-Guyane  
À partir d'exemples grammaticaux choisis dans plusieurs langues d'Outre-mer, on montrera comment elles se prêtent, dans le cycle 3 du primaire et dans tout le secondaire, à des activités d'observation réfléchie, qui devraient s'articuler avec celles portant sur le français, et dont on peut attendre qu'elles développent les capacités métalinguistiques des élèves, et le bien-être dans le langage à travers les langues qui font partie de leur vécu.

### 15h30 à 16h00 Pause

- **L'édition privée en et sur les langues et cultures polynésiennes : témoignage de Haere Po**, Robert Koenig, responsable des éditions Haere P  
Si l'édition est toujours une aventure, partout, et si Haere P peut fêter cette année ses trente ans d'existence, c'est parce que le nom choisi en mai 1981 ne renvoie pas aux haere p des Immémoriaux de Segalen, mais plutôt à l'exploration aujourd'hui des cultures, des langues et des écritures des cinq archipels de la Polynésie française. De la réédition du premier dictionnaire tahitien, imprimé à Tahiti en 1851, à la publication d'ouvrages écrits dans les langues des Marquises, des Tuamotu et des Australes, il a fallu adapter, inventer, mais surtout respecter la phonétique et la typographie de ces parlers. Les Académies donnent des règles, et les auteurs suivent leurs habitudes et leurs intuitions. Comme l'annonçait si bien Turo Raapoto, « ce que l'écriture a renversé, l'écriture doit le redresser ». Si Haere P imprime cette écriture, hier comme aujourd'hui, ou permet qu'elle puisse dorénavant se télécharger gratuitement, c'est parce que nous voulons partager la richesse de la vie des îles océaniques... C'est notre pari sur l'avenir !
- **Quelques exemples de supports de diffusion et de valorisation en et sur les langues kanak**, Stéphanie Geneix-Rabault, responsable scientifique et technique de l'Académie des Langues Kanak  
L'Académie des Langues Kanak (ALK) développe de nombreux dispositifs et outils qui contribuent à la mise en place d'un système éducatif plurilingue aux côtés des enseignants, des parents, des partenaires institutionnels et associatifs. Cette communication en proposera un tour d'horizon complet : livrets illustrés, albums jeunesse, recueils de comptines, encarts presse, affiches thématiques, bandes dessinées, recueils d'enfantine, vidéos thématiques, etc.
- **Du livret dactylographié à la télévision scolaire : les outils LCP du CRDP et le processus éditorial**, Maryel Perez, directrice du Centre de recherche et de documentation pédagogiques de la Polynésie française  
Les années 1970 et 1980 verront la fin des sanctions infligées aux élèves parlant le tahitien à l'école, la création de l'Académie tahitienne et, avec le statut d'Autonomie de gestion de 1977, celle de plusieurs autres organismes et institutions ayant trait à l'enseignement et à la culture. La langue tahitienne devient, à l'époque, conjointement avec la langue française, langue officielle de Polynésie française et l'enseignement des langues polynésiennes est obligatoire à l'école primaire. C'est dans ce contexte que naît le CRDP en 1983, chargé des recherches, expérimentations, documentation et édition d'outils pédagogiques

dans plusieurs domaines dont celui des langues régionales. Depuis sa création, les publications de produits LCP se succèdent et évoluent avec le temps. Cette communication s'intéressera à l'offre proposée aujourd'hui, mais aussi aux atouts et contraintes du processus éditorial.

## Soirée, 17h30 à 19h00 – Conférence-débat grand public

- **Naître et grandir avec plusieurs langues - quelles recommandations aux familles ?**, les chercheurs du programme ECOLPOM avec Jim Cummins et Christine Hélot  
Les parents océaniens sont attachés à leurs langues et cultures d'origine, mais ils souhaitent aussi que leurs enfants maîtrisent le français et l'anglais. Ce constat appelle plusieurs questions : Un enfant peut-il apprendre à parler plusieurs langues dès le plus jeune âge ? Enseigner les langues d'origine favorise-t-il la réussite scolaire ? Quelles langues parler à la maison et, lorsque l'on est soi-même un parent bilingue, comment aider son enfant à développer un bilinguisme harmonieux ?... C'est à ces questions que cherchera à répondre cette conférence avec le concours de plusieurs spécialistes du développement de l'enfant, du langage et des langues.

## JEUDI 17 NOVEMBRE À L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE Matin, 8h00 à 12h30 – La formation des enseignants en contexte plurilingue

### 8h00

- **Lire et écrire dans plusieurs langues et relations familles/école : enjeux pour la formation des enseignants**, Sophie Alby, Véronique Fillol, Christine Hélot, Claire Colombel  
Conformément aux enjeux et objectifs du colloque ECOLPOM, cette communication proposera une synthèse des travaux actuels sur les questions de bi/plurilittératie et d'apprentissage de la lecture dans plusieurs langues. Le but étant d'en dégager des pistes de recommandations pour guider les parents, les éducateurs et toutes instances impliquées dans l'éducation des jeunes enfants en contexte plurilingue. Il s'agira de présenter aussi quelques exemples d'expériences positives qui associent (relient) des objectifs aussi importants que ceux des relations entre la famille et l'école et l'entrée dans l'écrit.
- **Formation initiale des enseignants en langues et cultures polynésiennes à l'IUFM et à l'UPF**, Goenda Reea, professeure certifiée de tahitien-français à l'IUFM, école interne de l'Université de la Polynésie française, et Lovaina Rochette, professeure certifiée de tahitien-français à l'Université de la Polynésie Française  
La formation initiale des enseignants du premier et du second degré en langues et cultures polynésiennes à l'école interne de l'Université de la Polynésie française et au sein du master « Métiers de l'enseignement » constitue la première pierre de leur carrière professionnelle. Qui sont ces étudiants ? Quel est leur profil linguistique ? Quels contenus langagiers, linguistiques, culturels mais également didactiques et pédagogiques sont dispensés en formation initiale ?

### 10h00 à 10h30 Pause

- **Pratiques didactiques et attitudes linguistiques des enseignants des dispositifs bilingues en Guyane**, Sophie Alby et Isabelle Léglise  
Cette communication présentera les résultats des enquêtes sociolinguistiques menées dans le cadre du programme ANR ECOLPOM portant en particulier sur les pratiques et attitudes des enseignants des dispositifs bilingues existant en Guyane (classes bilingues français-créole, dispositif des intervenants en langues maternelles). Les données mettent en évidence les grandes disparités existant entre les deux dispositifs bilingues du département. Elles plaident pour une réflexion didactique fondée tant sur les caractéristiques des publics accueillis que sur les pratiques et attitudes des enseignants concernés directement ou indirectement.
- **Les représentations interculturelles en milieu plurilingue : motivations ou obstacles dans l'enseignement-apprentissage des langues ?**, Sandra Sramski, maître de conférences de sciences du langage et de didactique du FLE/FLS à l'Université de la Polynésie française  
Les représentations interculturelles influent sur l'apprentissage des langues par les apprenants. Quels rôles jouent-elles ? Pourquoi s'en préoccuper ? Pourquoi former les enseignants à les utiliser dans leurs pratiques pédagogiques ? Des exemples tirés de situations de classe en Polynésie française illustreront une réflexion sociolinguistique et didactique montrant la nécessité d'inscrire les représentations dans les objectifs éducatifs, politiques et sociaux d'une société plurilingue et pluriculturelle.

- **Les instructions officielles sont-elles adaptées à l'enseignement en milieu plurilingue et pluriculturel.** **Le cas du conte en sixième**, Sylvie André, professeur à l'Université de la Polynésie française, directeur de recherche à l'Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), spécialiste de littératures exotiques et francophones

Les instructions officielles évoquent l'acquisition d'une culture humaniste et mondiale (donc universelle). Mais de quelle universalité parle-t-on ? Qu'est-ce qu'un conte dans la culture tahitienne ou kanak ? Qu'est-ce qu'une transmission orale ? Autant de questions qui devraient être abordées dans la formation des enseignants, car de leur prise de conscience dépend la qualité de leur enseignement ainsi qu'une empathie culturelle qui ne peut être la leur s'ils se contentent d'appliquer avec bonne foi les instructions officielles actuelles.

- **Enseigner le français autrement au collège en contexte bilingue et biculturel polynésien**, Patricia Benel, enseignante agrégée de lettres modernes, professeure ressource auprès de la Mission de coordination pédagogique de la direction de l'Enseignement secondaire de Polynésie française  
Cette communication présentera le travail réalisé par le groupe Langues qui fut mis en place en 2003 par le directeur de l'Enseignement secondaire, afin d'aider les professeurs de collège à enseigner le français aux élèves polynésiens. Cette réflexion qui dura cinq ans, avec les conseils de l'inspection, permit d'élaborer des séquences de français de tous les niveaux de collège prenant en compte le bilinguisme (et ses interférences) et les cultures en présence. Bien qu'il ait contribué à une évolution de la façon d'enseigner le français en Polynésie française en complément des réformes du primaire, ce travail connaît néanmoins des limites que nous précisons.

#### 12h30 Fin de la session

### Après-midi, 14h30 à 17h30 – Les langues dans la société et synthèse

#### 14h30

- **Table ronde « Les langues dans la société »** animée par John Mairai, orateur, auteur et comédien  
Si le colloque s'intéresse plus particulièrement au rôle des langues d'origine à l'école, il donne aussi l'occasion de réfléchir sur leur place dans la société en général. Comment valoriser les langues dans l'espace public et leur assurer une forme de complémentarité dans les usages sociaux ? Comment augmenter leur accessibilité ? Comment favoriser la connaissance du patrimoine traditionnel et encourager la création artistique contemporaine, littéraire, théâtrale et musicale ? La table ronde rassemblera des acteurs qui concourent à cette dynamique et permettra de débattre de préconisations plus particulièrement en direction des pouvoirs publics et des médias.

#### 16h00 à 16h30 Pause

- **Synthèse, discussion et clôture du colloque**

#### 17h30 Prestation culturelle

Les langues du colloque sont le français, les langues d'Océanie et de Guyane et l'anglais.

Présentation du programme ANR-ECOLPOM : [www.ecolpom.univ-nantes.fr](http://www.ecolpom.univ-nantes.fr)

Plus d'informations sur le colloque : [cnep.univ-nc.nc/ecoleplurilingue2011](http://cnep.univ-nc.nc/ecoleplurilingue2011)

